



MIM

# Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

## MOT DU MAIRE



### CHAUSSÉES – INVESTISSEMENTS IMPORTANTS EN 2022

Tel que mentionné à plusieurs occasions par le passé, le remboursement accéléré de notre gigantesque dette ne devait et ne doit toujours pas se faire au détriment de l'entretien de nos infrastructures. Autrement, à terme, nous ne serions pas gagnants puisqu'il faudrait emprunter massivement pour remettre en état ce qui aurait été négligé et les efforts consentis l'auraient alors été en vain.

Ainsi, le cadre financier sur cinq ans adopté en même temps que le budget 2022 prévoit, en plus des dépenses habituelles de fonctionnement, non seulement le maintien de notre programme intensif de remboursement de la dette, mais aussi d'importants investissements en immobilisations payés comptant.

À cet égard, outre le début des travaux d'agrandissement et de mise à niveau du garage municipal et de l'hôtel de ville, l'été 2022 en sera un d'importants investissements dans notre réseau routier. En tout, près de 10 M\$ seront consacrés à l'amélioration de nos infrastructures routières, dont près du tiers est subventionné.

Depuis 2021, le montant annuel injecté par la Ville dans la réfection de revêtements d'asphalte est passé de 2 M\$ à 3 M\$. Plusieurs rues seront l'objet de telles opérations au cours de la belle saison. Surveillez le calendrier détaillé des travaux qui sera mis en ligne à la fin du printemps sur le site Web de la Ville au : [vsad.ca/travaux](https://vsad.ca/travaux).

La rue Pierre-Georges-Roy verra ses infrastructures d'égout et d'aqueduc refaites à neuf avant qu'y soit refait le pavage. Un nouveau trottoir et une piste cyclable y seront aussi ajoutés, pour des investissements totalisant près de 2,8 M\$, pour lesquels nous recevrons une subvention de plus de trois quarts de millions de dollars.

Il y aura par ailleurs réfection de la structure de chaussée puis du revêtement d'asphalte d'une partie du chemin du Roy et du rang Notre-Dame. Pour ces travaux estimés à près de 3,9 M\$, la Ville bénéficiera du *Programme d'aide à la voirie locale* du ministère des Transports du Québec. Une subvention de 2,7 M\$ nous a en effet été octroyée, ce qui représente près de 70 % des coûts des travaux. Il importe ici de souligner l'implication significative de notre député, Mme Geneviève Guilbault, tant dans l'obtention de cette subvention que dans celle liée à l'agrandissement du

garage et de l'hôtel de ville (3,5 M\$). Merci Madame la Députée pour votre constante et efficace implication auprès des autorités gouvernementales dans la réalisation de nos projets.

### CHANGEMENT DE STATUT POLITIQUE – SEPT INDÉPENDANTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 mars, avant l'ouverture de la séance du conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures, Mme Marie-Josée Tardif, conseillère du district n° 6, a pris la parole quelques minutes pour annoncer avoir changé de statut politique. Mme Tardif, seule candidate élue du parti *Renouveau St-Augustin - Équipe Annie Godbout* en novembre dernier, a indiqué qu'après quelques mois, elle ne retrouvait plus ses valeurs dans ce parti et qu'elle quittait donc pour dorénavant siéger comme indépendante. Mme Tardif a par ailleurs tenu à rassurer les citoyens de son district, mentionnant que cela n'affecterait en rien son objectif de bien les représenter et que cette décision lui permettrait même de le faire plus fortement et librement.

Les sept membres du conseil municipal sont donc dorénavant tous indépendants.

Depuis l'élection de novembre dernier, beaucoup d'information concernant des personnes gravitant autour du parti *Renouveau St-Augustin - Équipe d'Annie Godbout* a été portée à la connaissance des nouveaux élus de Saint-Augustin-de-Desmaures, dont Mme Tardif fait partie. Non-conformités à certaines lois ou règlements municipaux, à des règles régissant certains ordres professionnels ou pressions indues sur des fonctionnaires ou élus et j'en passe. Il y a effectivement là de quoi vouloir prendre ses distances, pour peu qu'on soit informé des faits.

Je connais Mme Marie-Josée Tardif depuis que je suis maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et la sais intègre et dévouée. Nos opinions politiques peuvent diverger sur certains points, mais cela ne change en rien l'opinion que j'ai de sa valeur comme conseillère. Bien au contraire. J'ai toujours cru qu'il était hautement souhaitable que le conseil municipal soit constitué d'indépendants, autonomes, capables d'user de discernement dans la recherche du bien commun et soucieux du respect des règles, règlements et lois. Sans agenda caché pour prioriser leurs intérêts personnels au détriment de celui de l'ensemble. Mme Tardif est de cette école et elle vient de le démontrer on ne peut plus clairement. Je salue sa décision.

Vive les indépendants pour une démocratie saine en politique municipale à Saint-Augustin-de-Desmaures! Sept élus libres d'exprimer leurs opinions et de voter comme bon leur semble. En cas de désaccord, il y a débat, puis le vote à majorité tranche, simplement. C'est là la base de la démocratie. Et du bon sens.

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les 5 et 19 avril dès 18 h 30.

Les citoyens peuvent y participer en posant leur question en personne, par courriel au [greffe@vsad.ca](mailto:greffe@vsad.ca) ou via la page Facebook @VSADofficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

L'hôtel de ville est accessible de préférence avec rendez-vous et à distance (par courriel ou par téléphone), du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Contactez-nous au 418 878-2955 ou au [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca) pour prendre rendez-vous.



Les bureaux municipaux seront fermés les 15 et 18 avril pour le congé pascal. Joyeuses Pâques à tous !



••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir  
sur votre Ville  
**VSAD.ca**



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel  
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel

## TAXES MUNICIPALES 2022

2<sup>e</sup> échéance : 1<sup>er</sup> avril

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2022, communiquez avec le Service de la trésorerie pour en obtenir une copie. Pour nous joindre : 418 878-2955 ou [tresorerie@vsad.ca](mailto:tresorerie@vsad.ca).

### PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT PRÉAUTORISÉ (PPA)

Si vous vous êtes inscrit au PPA et que vous étiez déjà inscrit au paiement de taxes par paiement électronique, il est important de supprimer vos paiements électroniques pour éviter de payer en double. Le PPA permet de payer tout solde à votre fiche : taxes annuelles, comptes d'ajustement, facture du droit de mutation, licence de chien ou toute autre facture diverse.

Si vous vendez votre propriété, n'oubliez pas de remplir le formulaire d'annulation d'inscription disponible sur notre site Internet pour éviter un prélèvement superflu : <https://vsad.ca/budget-finances>.

### CALENDRIER DES PROCHAINES ÉCHÉANCES

2 mai, 1<sup>er</sup> juin, 4 juillet, 1<sup>er</sup> août, 1<sup>er</sup> septembre, 3 octobre, 1<sup>er</sup> novembre, 1<sup>er</sup> décembre, 3 janvier 2023 et 1<sup>er</sup> février 2023.

### VOUS ÊTES NOUVEAU PROPRIÉTAIRE ?

Un certain délai existe entre la transaction et la mise à jour du rôle. Puisque le compte de taxes est valide pour l'année entière et attribué à la propriété, il se peut que celui-ci soit émis au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait pas de l'obligation de payer les taxes en respectant les échéances. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le compte soit payé. Il est possible de consulter le sommaire des taxes de votre propriété sur notre site internet via l'onglet [Détail des taxes au vsad.ca/budget-finances](https://vsad.ca/budget-finances).

## INFO-TRAVAUX



### CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

#### AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Aux termes d'un processus d'identification des besoins par différentes analyses et consultations, le plan de blocage des espaces a été conçu en vue de l'aménagement du terrain du CCMSE.

Ce concept global est une première étape de complétée, qui permettra maintenant à la VSAD de poursuivre vers les prochaines étapes de réalisations. Consultez le [vsad.ca/ccmse](https://vsad.ca/ccmse) pour voir l'échéancier global du projet.

#### PLAN CONCEPT



### ŒUVRE D'ART

Lors de votre prochaine visite au CCMSE, en entrant dans le bâtiment, levez les yeux au ciel afin de contempler l'œuvre d'art de l'artiste en arts visuels, Mme Marie-Claude Hains. Cette sculpture en aluminium suspendue a été pliée et taillée de façon à créer des effets d'ombres et de lumière dans l'entrée. Après des mois de travail, cette œuvre d'art a finalement été installée le 7 décembre dernier. Visionnez nos quatre capsules *Une œuvre expliquée* via la page Facebook Les Augustinois actifs et au [vsad.ca/ccmse](https://vsad.ca/ccmse).

Comme vous le savez, la Ville a bénéficié d'une aide financière de 3 250 000\$ par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) pour la construction du CCMSE. Par cette aide financière, le bâtiment est donc assujéti à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

Dû au contexte de pandémie que nous connaissons, l'inauguration officielle du CCMSE n'a pu encore avoir lieu. Cet événement devrait avoir lieu bientôt. Surveillez nos différents médias afin de connaître la date de l'inauguration officielle !



Photos : Mme Hains

## RÉFECTION DES SURFACES DES TERRAINS DE TENNIS AU CENTRE SOCIO-RÉCRÉATIF (CSR) LES BOCAGES

Des travaux de réfection sur les quatre surfaces des terrains de tennis du CSR Les Bocages débuteront au printemps, pour se terminer à la fin juillet. Comme il s'agit entre autres, de travaux spécifiques à la surface de jeux, il est essentiel que ceux-ci aient lieu lors de température chaude et sèche en période estivale.

De fait, les terrains de tennis seront fermés aux utilisateurs pour toute la durée des travaux. Toutefois, les autres installa-



tions récréatives du CSR Les Bocages demeureront ouvertes et accessibles au public.

Des plages horaires pour la pratique du tennis seront ajoutées au Centre communautaire multifonctionnel secteur est (CCMSE), situé au 4950, rue Lionel-Groulx. L'horaire des activités libres sera disponible au printemps sur le site Web de la Ville : <https://vsad.ca/fr/salles/centre-communautaire-multifonctionnel-secteur-est>.

## ENFIN, LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

### AVEC LA FONTE DE LA NEIGE, VOUS CONSTATEZ UN BRIS D'AU DÉNEIGEMENT ?

Les réclamations seront acceptées jusqu'au **15 mai 2022**. En ligne : [vsad.ca/requete](https://vsad.ca/requete), section Requête ou demande d'intervention; nature de la demande : Déneigement (Neige). Par courriel : [travauxpublics@vsad.ca](mailto:travauxpublics@vsad.ca).

### UN BON MOMENT POUR FAIRE RAMONER VOTRE CHEMINÉE

Les cheminées des poêles à bois doivent être ramonées au moins une fois par année, idéalement au printemps pour enlever la suie et les dépôts inflammables. Le ramonage permet de déceler la présence de bris ou de détérioration ainsi que d'optimiser l'efficacité du système de chauffage. Il permet aussi de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en évacuant la fumée et les gaz toxiques.



- Les dépôts sont plus faciles à retirer à cette période de l'année, car ils sont secs ;
- Le ramonage au printemps permet de diminuer les refoulements d'odeur et de particules fines dans la maison provoqués par les courants d'air en raison de l'inversion de tirage d'air dans la cheminée ;
- S'il y a des réparations à faire, le propriétaire aura le temps des faire avant l'hiver.

### ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES

En vertu du Règlement de zonage municipal 480-85, vous avez jusqu'au **1<sup>er</sup> mai** pour démonter votre abri d'auto d'hiver temporaire.



### NETTOYAGE PRINTANIER DES RUES ET DES TROTTOIRS

Les employés du Service des travaux publics de la Ville de Saint-Augustin-Desmaures procéderont bientôt, si les conditions climatiques le permettent, au nettoyage des rues de la ville. Nous désirons rappeler aux citoyens qui font l'entretien de leur terrain de ne pas laisser la terre ou le chaume dans la rue. Aussi, afin de faciliter ce nettoyage, nous vous demandons de placer vos bacs de matières résiduelles dans votre entrée, dans l'emprise municipale.



### ENTRETIEN PRINTANIER DU PARC À CHIEN

Tous les ans, lors de la fonte des neiges, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures doit fermer le grand parc à chien. Cette fermeture est nécessaire pour laisser sécher le terrain afin d'éviter qu'il ne s'abîme. Vous êtes invités à suivre nos différents médias pour être prévenus des dates de fermeture et de réouverture du grand parc à chiens.

Situé sur la rue de Liverpool dans le parc industriel François-Leclerc, d'une superficie de 57 000 pi<sup>2</sup>, le parc canin comprend deux enclos, un point d'eau dans chaque enclos, une station de nettoyage à la sortie, ainsi que des sentiers, bancs et aires de jeux pour chiens. Le parc est ouvert de 6 h à 23 h tous les jours.



### RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La VSAD procèdera au rinçage annuel du réseau d'aqueduc de la mi-avril à la mi-juin. Cette opération est nécessaire pour assurer la qualité de l'eau potable, déloger les particules de fer et de rouille, et maintenir le bon état du réseau.

Lors de ces opérations, l'eau peut être consommée sans danger. Il n'est pas nécessaire de la faire bouillir.

### PROPRETÉ ET SÉCURITÉ DE NOTRE VILLE !

Avec l'arrivée du printemps et l'apparition des belles journées ensoleillées, les sorties à l'extérieur ainsi que les promenades avec votre animal de compagnie seront de plus en plus fréquentes. La Ville de Saint-Augustin-Desmaures est soucieuse de maintenir l'harmonie entre les citoyens et les animaux domestiques. C'est pourquoi elle vous rappelle ces petites règles à respecter :

- Maintenir votre chien en laisse;
- Éviter les aires publiques pour enfants;
- S'assurer qu'il ne trouble pas la quiétude du voisinage;
- Ne pas le laisser sans surveillance;
- Retirer immédiatement et proprement ses excréments.

Pour obtenir tous les détails régissant les animaux domestiques, vous pouvez consulter le *Règlement 2017-519 sur les animaux domestiques* en ligne au [vsad.ca/reglements](https://vsad.ca/reglements) dans la section des Règlements municipaux/paix et bon ordre.





**Bordée par le fleuve et couvrant un vaste territoire, la Ville de-Saint-Augustin-de-Desmaures rayonne par sa beauté et par sa qualité de vie exceptionnelle.**

**Dotée de paysages remarquables alliant nature et banlieue, Saint-Augustin-de-Desmaures se démarque également par son dynamisme culturel. Ses nombreuses activités culturelles et ses installations au bénéfice des citoyens ne sont que quelques facteurs contribuant à cette qualité de vie.**

**Les employés qui y œuvrent chaque jour contribuent par les valeurs de collaboration, de compétence, d'efficacité, de rigueur et d'éthique à en faire une ville rayonnante et attrayante.**

**Se joindre à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, c'est se joindre à un employeur de choix offrant la possibilité de se réaliser au travail tout en bénéficiant d'une qualité de vie exceptionnelle.**

#### **Les postes suivants sont à combler:**

- ◆ Directeur des finances et trésorier
- ◆ Superviseur aux travaux publics
- ◆ Horticulteur journalier
- ◆ Mécanicien
- ◆ Opérateurs auxiliaires
- ◆ Surveillants de plateaux d'activités \*
- ◆ Brigadiers scolaires \*

\* Temps partiel et horaire selon vos disponibilités, bienvenus aux étudiants et retraités!

#### **Les emplois étudiants saisonniers à combler:**

- ◆ animateurs culturels
- ◆ Journaliers - Service des bâtiments, parcs et espaces verts  
- Service des travaux publics
- ◆ Surveillance des parcs (techniques policières)
- ◆ Bureautique
- ◆ Service juridique et greffe

Inscrivez vous à notre toute nouvelle catégorie d'alertes citoyennes **EMPLOIS** via notre site Web au <https://alertes.vsad.ca>.



**SAINT-AUGUSTIN**  
DE-DESMAURES

**D'autres opportunités de carrière vous attendent,  
visitez notre site web au [VSAD.ca](https://vsad.ca)**

**Travailler à la VSAD c'est  
faire un travail Valorisant  
et Stimulant dans un  
environnement Agréable où de  
nombreux Défis t'attendent!**



**LE MARCHÉ PUBLIC  
SAINT-AUGUSTIN**

**les dimanches  
du 10 juillet au 25 septembre 2022  
de 10h à 14h**

### **DES NOUVELLES DU MARCHÉ PUBLIC SAINT-AUGUSTIN**

Bonne nouvelle! Le Marché public Saint-Augustin sera de retour en juillet pour sa 2<sup>e</sup> édition.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a annoncé lors de la séance ordinaire du 22 février dernier, le versement d'une aide financière de 5 000 \$ pour l'organisme, ainsi que le prêt d'équipements (tentes, tables et chaises) nécessaires, selon les disponibilités du matériel. De plus, il permettra à l'organisme d'utiliser sans frais le parc du Millénaire, l'allée adjacente à la bibliothèque Alain-Grandbois et la gloriette pour la tenue des marchés publics durant la saison estivale 2022.

Au moment d'écrire ces lignes, le recrutement des exposants va bon train, il y a déjà une quarantaine d'entreprises inscrites. Toutefois, il reste quelques places disponibles pour les exposants dans le domaine agroalimentaire.

Cette année, une vingtaine de tentes seront disponibles lors de chaque marché. Des animations et activités variées, aux deux semaines, seront organisées en collaboration avec la Ville.

Le Marché public Saint-Augustin est toujours à la recherche de bénévoles pour donner un coup de main pendant la saison. Pour finir, un nouveau partenaire s'est joint à l'organisme, il s'agit de la Caisse de Cap-Rouge-Saint-Augustin.



## LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



### EN AVRIL, SOULIGNONS LA SEMAINE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'URGENCE!

À la Ville de Québec, nous comptons sur une merveilleuse équipe de préposés à la répartition des appels d'urgence. Ils sont la voix rassurante qui vous guidera, le jour comme la nuit, si vous devez faire appel au 911 pour une situation d'urgence. En 2021, ils ont répondu à 337 915 appels.

En situation d'urgence, chaque seconde compte. Trop souvent, le 911 est utilisé pour signaler des situations non urgentes. Rappelez-vous que vous devez composer le 911 dans les cas suivants :

- Une réelle urgence est en cours (bataille, vol qualifié, accident, incendie);
- Vous avez été victime d'un crime (vol dans une résidence, fraude, voies de fait);
- Une vie (la vôtre ou celle d'une autre personne) est en danger (personne malade, désorganisée ou armée).

Les ordures non ramassées ou la perte d'un animal ne devraient pas être signalées au 911.

Vous avez joint le 911 par erreur ? Ne raccrochez surtout pas. Restez en ligne et informez le préposé à la répartition des appels d'urgence qu'il s'agit d'une erreur. Si vous raccrochez sans explication, il devra vous rappeler pour s'assurer que tout va bien.

### POUR EN FINIR AVEC LES COMPORTEMENTS IMPRUDENTS

Vous est-il déjà arrivé de ne pas céder le passage ou suivre de trop près un autre véhicule?

Avez-vous déjà traversé la rue ailleurs qu'à une intersection ou à un passage pour piétons?

Se peut-il que vous ayez déjà circulé à vélo au centre de la voie ou omis un arrêt obligatoire ?

Ces situations sont fréquentes et peuvent arriver à tout le monde, mais saviez-vous que les comportements imprudents sont présents dans près de 50 % des collisions mortelles et avec blessés ?

Les comportements inadéquats qui sont le plus souvent rapportés lors de collisions sont :

- Omettre de céder le passage
- Griller un feu rouge
- Ne pas faire un arrêt obligatoire
- Suivre de trop près
- Changer de voie à la dernière minute
- Empiéter du mauvais côté de la voie

Rappelez-vous que les panneaux de signalisation et les feux de circulation ne sont pas décoratifs! Être prudent, ça s'adresse à tous, peu importe votre mode de déplacement! Merci de votre collaboration!

### PRÉPAREZ VOTRE BARBECUE POUR LA SAISON !

Les beaux jours sont de retour et la saison du barbecue est officiellement lancée! Avant la première utilisation, assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état. Voici notre liste de vérification en 4 étapes :

1. Installez votre appareil dans un endroit sécuritaire, sur une surface solide et stable, avec un dégagement minimal d'un mètre de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.).
2. Vérifiez l'âge de votre bonbonne : si elle a plus de 10 ans, rapportez-la chez un fournisseur de propane.
3. Nettoyez toutes les pièces : les grilles, les brûleurs, les conduits, etc.
4. Vérifiez l'étanchéité des raccords et de la tuyauterie. Pour ce faire, branchez la bouteille de gaz propane et ouvrez la valve. Aspergez les raccords et la tuyauterie à l'aide d'une solution d'eau et de savon. Si des bulles apparaissent, c'est qu'il y a une fuite qu'il est impératif de réparer pour éviter tout risque d'explosion.

Ça y est! Votre barbecue est prêt à l'emploi! Assurez-vous que le couvercle de votre barbecue est ouvert avant d'ouvrir la valve de la bouteille de propane, puis les brûleurs. Évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage.

Quand vient le temps de fermer votre barbecue, procédez dans le même ordre. Fermez d'abord la valve de la bouteille de propane, puis, lorsque les flammes s'éteignent, fermez les commandes de contrôle de gaz. De cette manière, vous vous assurez qu'il n'y a plus de gaz dans la tuyauterie.

## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS HIVERNALES TENUES SUR LE LAC SAINT-AUGUSTIN

C'est le 9 mars dernier que ce sont terminées les activités de l'anneau de glace sur le lac Saint-Augustin. Entre le 5 janvier et le 19 mars, près de 24 500 visites ont été enregistrées pour des patineurs qui ont profité de l'anneau de patin ou de l'une ou l'autre des surfaces de « Pond hockey ». Plusieurs citoyens ont également profité du site pour marcher et socialiser. Quelques activités ont également animé la saison pour le bonheur de tous!

La VSAD a mis de l'avant cette initiative pour une première année suite à une volonté citoyenne de voir leur lac prendre vie en hiver, comme c'est le cas dans plusieurs municipalités au Québec. En novembre dernier, un contrat au montant de 265 000 \$ a été octroyé à la firme GCE pour rendre l'activité possible.

La Ville aimerait connaître l'appréciation globale des citoyens face à ces activités. Elle diffusera au cours du mois d'avril, un sondage à choix multiples à compléter en ligne. De plus, sur la plateforme de consultation citoyenne

**VSAD Je participe !** (<https://vsadjeparticipe.ca>) vous pourrez inscrire vos commentaires et suggestions.

Surveillez nos différents médias pour ne pas manquer l'annonce de diffusion du sondage et de la disponibilité de celui-ci sur la plateforme de consultation citoyenne.



## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



### AVRIL

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

### MAI

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

**Veillez prendre note que vous pouvez poser vos questions en lien avec les collectes des matières résiduelles à cette adresse courriel : [matieres.residuelles@vsad.ca](mailto:matieres.residuelles@vsad.ca).**

#### Ordures

Les ordures seront collectées toutes les semaines dès le 11 avril.

#### Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

#### Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **3 mai 2022**. L'inscription doit être faite avant 12 h (midi) la journée précédant la collecte des encombrants (2 mai). Prière de préciser si les items contiennent du **fréon** (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues à compter de 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin la veille. Un maximum de 1 m<sup>3</sup> de matériaux de construction, rénovation ou démolition est accepté lors de cette collecte. L'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m<sup>3</sup>.

**ATTENTION** : Il pourrait arriver que notre fournisseur ne puisse terminer la collecte le jour prévu; il repassera alors dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne : <https://vsad.ca/matieresresiduelles>, onglet Encombrants

Inscription par téléphone : 418 878-4662, poste 5406

#### Résidus verts

Collecte des résidus verts du 18 avril au 19 mai inclusivement.

#### Écocentres

À compter du 15 avril, l'horaire d'été s'appliquera.

Lundi et mardi : 12 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 20 h

Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

\* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

## 22 AVRIL - JOUR DE LA TERRE

Il a été célébrée pour la première fois le 22 avril 1970. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu le plus grand mouvement environnemental participatif de la planète.

Au Québec, c'est depuis 1995 qu'on célèbre le Jour de la Terre en organisant toutes sortes d'activités de sensibilisation face aux enjeux environnementaux. Avec sa capacité à mobiliser les acteurs du milieu, le Jour de la terre n'a cessé de croître, développant de nombreux programmes d'action le 22 avril et tous les jours.



## COLLECTE DE SANG

Organisée par  
les élèves de la classe de  
Madame Christine Painchaud

Voici le code QR pour vous diriger  
vers la page d'inscription



### Jeudi 21 avril

ÉCOLE DES PIONNIERS  
PAVILLON DE LA SALLE  
99, rue du Collège

**SUR RENDEZ-VOUS**

→ [hema-quebec.qc.ca](http://hema-quebec.qc.ca)

→ 1 800 343-7264



# BÉNÉVOLER CHANGE! LA VIE!

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE  
**24 au 30 avril 2022**

48<sup>e</sup>  
ÉDITION

Présentée par  
Hydro Québec



fca**q**.org



fca**bq**.org

# La page des Augustinois actifs

## Une Vie culturelle et des loisirs qui s'Animent et se Dynamisent

### À NE PAS MANQUER !

#### Activités culturelles

##### À LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

- 1<sup>er</sup> avril à 14 h 30 : *Pédago à la biblio, atelier de BD : Jouer avec les mots et les dessins* pour les 5 à 12 ans
- 6 avril à 15 h 30 : *Club Otaku* pour les 13 à 17 ans, sans réservation
- 7 avril à 19 h : *Concert Les grands romantiques du piano : Frédéric Chopin et Franz Liszt*
- 16 avril à 10 h 30 : *Heure du conte de Pâques* avec Brigitte
- 19 avril à 19 h : *Conférence Les randonnées au Népal* de Pierre-Luc Côté
- 22 avril à 18 h 30 : *Heure du conte en pyjama* avec Réjane
- 26 avril à 10 h : *Atelier libre de Tricot-Thé*
- Jusqu'au 24 avril: Exposition «*Métal Fragile*» de l'artiste Odile Yersin. L'artiste sera présente les 27 mars, 10 avril et 24 avril de 15 h à 17 h.

##### CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

- 9 avril à 14 h 30 : *Spectacle de Pâques : Le Sirop du Grand-Père sucré*
- 30 avril à 14 h 30 : *Atelier pour la fête des Mères : Aux petits soins*, pour les 8-12 ans

Inscrivez-vous en ligne au [VSAD.ca/inscriptions](https://vsad.ca/inscriptions)

#### Activités 50 ans et +

##### Maison Omer-Juneau

Ouvert 3 jours semaine  
Lundi 9 h à 16 h | Mardi et jeudi 9 h à 21 h

Participez aux activités libres 50 ans et plus (bridge, mollky, pétanque, socialisation, crib) consultez l'horaire au [VSAD.ca](https://vsad.ca)

Prochaine activité lundi 9 mai 10 h – échange de boutures et de plantes intérieures

Les heures d'ouverture seront bonifiées progressivement au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût!

#### ACTIVITÉS LIBRES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures offre une variété d'activités libres et gratuites.

Les horaires sont régulièrement bonifiés et mis à jour.

Visitez le [VSAD.ca/loisirs](https://vsad.ca/loisirs) pour consulter l'horaire complet de chaque activité.



#### Programmation printemps 2022

Disponible en ligne au [VSAD.ca](https://vsad.ca) et dans tous les bâtiments municipaux



#### Dates à retenir



Pour ne rien manquer, suivez la page Facebook Les Augustinois actifs ou [VSAD.ca](https://vsad.ca)

# LOISIRS PRINTEMPS 2022

Inscription en ligne dès maintenant

## Activités artistiques

Peinture à l'huile et acrylique  
Chant - à la carte  
Piano - à la carte

## Bien-être

Yogalates  
Qi gong  
Tai-chi-chuan

## Formations

Gardiens avertis  
Je me garde seul

## Activités physiques et sportives

Tennis Junior (à partir de 4 ans)  
Tennis Adulte

Conditionnement physique 50+  
(pilates, sur musique, stretching et tonus,  
gym douce\*) **Nouveau!**

Mise en forme (débutant)  
Mise en forme (intermédiaire)

## Location saisonnière de terrain

Badminton  
Pickleball



K É N O

t 418-872-9949  
[info@campkeno.com](mailto:info@campkeno.com)



[vsad.ca/loisirs](http://vsad.ca/loisirs)



## Quand un camp fait un monde de différence.

### Nos sites

- 📍 Les Bocages
- 📍 Centre communautaire multifonctionnel du secteur Est
- 📍 Des Pionniers

### Camp municipal (4-12 ans) et Multisports (7-12 ans)

Rabais de 50% pour le 3e enfant / gratuit pour les suivants

### Programmes spécialisés (7-12 ans)

Rabais de 85\$ par semaine pour les résidents  
Découvrez nos nouveautés sur [campkeno.com](http://campkeno.com)

Inscription en ligne dès maintenant

K É N O  
DEVENIR PLUS GRAND  
QUE NATURE

